

Communiqué de presse
Bruxelles, le 6 octobre 2026

Une Europe unie en faveur de la psychiatrie : de la recherche au soin

Le 14 octobre 2026, la députée européenne Tilly Metz accueillera la conférence « Une Europe unie pour la psychiatrie : de la recherche aux soins » au Parlement européen à Bruxelles. Cette conférence est organisée par le programme français de recherche exploratoire en psychiatrie de précision (PEPR PROPSY), copiloté par l'Inserm et le CNRS et soutenu par la Fondation FondaMental, dans le cadre de France 2030. Sous la direction de sa directrice scientifique, la Professeure Marion Leboyer, la conférence est organisée en coordination avec le Collège européen de neuropsychopharmacologie (ECNP), l'Association européenne de psychiatrie (EPA), ainsi que le Global Alliance of Mental Illness Advocacy Network (GAMIAN) et la Fédération européenne des associations de familles de personnes atteintes de maladies mentales (EUFAMI), associations représentant les proches et les personnes concernées.

Portée par les efforts conjoints des chercheurs, des professionnels de santé et des décideurs publics, cette rencontre vise à poser les bases d'une stratégie européenne ambitieuse en matière de recherche, d'innovation et de traduction de ces avancées dans la prise en charge des troubles mentaux. Ces maladies particulièrement invalidantes touchent près de 80 millions de personnes en Europe.

Si l'Europe dispose d'une expertise scientifique de premier plan en psychiatrie, la fragmentation des politiques de recherche, des cadres réglementaires et des systèmes de remboursement entre les États membres continue de freiner la traduction des avancées scientifiques en soins concrets pour les patients.

C'est fort de ce constat que cette conférence a été conçue, afin de favoriser une mobilisation européenne autour de la recherche en psychiatrie et de l'amélioration de la prise en charge des patients.

Un moment pour croiser tous les points de vue

Conçue comme un temps fort de dialogue entre les différentes parties prenantes de la psychiatrie, la conférence donnera successivement la parole à :

- Emmanuelle Remond, présidente de l'UNAFAM et membre du bureau d'EUFAMI (France),
- Tin Pongrac, membre du Conseil d'administration de GAMIAN (Croatie),
- Pr Martien Kas, figure de la recherche en neurosciences comportementales et ancien président de l'ECNP (Pays-Bas),
- Pr Andreas Meyer-Lindenberg, directeur du département de psychiatrie du Central Institute of Mental Health (Allemagne),

Contact presse - Vanessa Ralli - vanessa.ralli@ext.inserm.fr - +33 06 61 18 06 52

En partenariat avec



- Pr Paris Alexandros Lalouis, maître de conférences (Professeur Assistant) en intelligence artificielle appliquée à la santé mentale, King's College London (Royaume-Uni),
- Pr Laurent Boyer, coordinateur du projet européen European Meeting on Imaging of Neurodegenerative Diseases (EU-MIND) (France),
- Pr Albino Oliveira-Maia, directeur de neuropsychiatrie à la Fondation Champalimaud (Portugal),
- Pr Philippe Courtet, professeur de psychiatrie à l'Université de Montpellier, et responsable du Département d'Urgence et Post Urgence Psychiatrique au CHRU de Montpellier et membre de l'EPA (France),
- Pr Marion Leboyer, professeure de psychiatrie ((University Paris Est Créteil, AP-HP), Responsable du laboratoire de neuro-psychiatrie translationnelle de l'Inserm, directrice générale de la Fondation FondaMental et directrice scientifique du programme de recherche en psychiatrie de précision PEPR PROPSY (France 2030) (France),
- Ignazio Roberto MARINO, membre du Parlement européen (Italie),
- Dr Marta Temido, membre du Parlement européen (Portugal),

Vers une meilleure coordination à l'échelle européenne

L'ambition est claire : il faut surmonter la fragmentation actuelle des politiques de recherche et des systèmes de santé afin de construire un réseau de recherche coordonné, d'harmoniser l'évaluation et le remboursement des innovations diagnostiques et thérapeutiques, et de replacer les patients et les aidants au cœur de la définition des priorités de recherche.

“Alors que nous disposons dans les différents pays européens d'expertises scientifiques de très haut niveau qui placent nos pays sur l'échiquier mondial, nous devons plus que jamais structurer au niveau européen nos ambitions dans une approche unie, une programmation, des objectifs et le cadre juridique fertile pour y parvenir.” – professeure Marion Leboyer.

Cette rencontre permettra d'élaborer une feuille de route commune, afin de structurer une stratégie européenne ambitieuse, de la recherche à l'innovation, puis à leur mise en œuvre au bénéfice des patients. Elle pourra aboutir au lancement d'une « Déclaration de Bruxelles pour la recherche en psychiatrie », destinée à faire de l'Europe un leader mondial de la psychiatrie de précision.

“Les personnes vivant avec des troubles mentaux ne peuvent pas se permettre que l'Europe reste fragmentée. Nous devons rapprocher la recherche et l'innovation afin que les progrès de la science se traduisent par de meilleurs soins et une meilleure qualité de vie pour tous les patients et leurs familles.” – Tilly Metz, députée européenne

Contact presse - Vanessa Ralli - vanessa.ralli@ext.inserm.fr - +33 06 61 18 06 52

En partenariat avec



Informations pratiques

 Parlement européen, Rue Wiertz 60, 1047 Bruxelles

 17 14 octobre 2026, de 15h30 à 17h00

 Inscription via ce [lien](#).

À propos du PEPR PROPSY

Le programme français de recherche en psychiatrie de précision (PEPR PROPSY), France 2030) a pour but d'apporter des solutions concrètes en faveur du déploiement de la médecine de précision en psychiatrie et plus particulièrement sur cinq des troubles les plus invalidants : les troubles bipolaires, les dépressions résistantes, les schizophrénies, les troubles du spectre de l'autisme et les premiers épisodes psychotiques.

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de l'économie par l'innovation technologique et positionner la France, non pas seulement comme un acteur, mais bien comme un leader du monde de demain. De la recherche fondamentale et de l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou d'un service nouveau, France 2030 soutient l'ensemble du cycle de vie de l'innovation, jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ sont investis pour permettre aux entreprises, aux universités et aux organismes de recherche de réussir pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs leaders de filières d'excellence.
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens afin d'en définir les orientations stratégiques et les actions phares.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement**, pour le compte du Premier ministre, et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Contact presse - Vanessa Ralli - vanessa.ralli@ext.inserm.fr - +33 06 61 18 06 52

En partenariat avec